

Chapitre 1

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

1.1.	Territoire	
	1.1.1. Histoire	11
	1.1.2. Géographie	13
	1.1.3. Espaces verts	14
	1.1.4. Aires marines protégées et éducatives	16
1.2.	Climat	
	1.2.1. Climatologie	17
	1.2.2. Ensoleillement, hygrométrie	19
1.3.	Énergie	
	1.3.1. Production d'énergie	21
	1.3.2. Distribution et consommation d'eau	23
	1.3.3. Vente de produits pétroliers	24
1.4.	Traitement des déchets	25
1.5.	Qualité de l'air et de l'eau	
	1.5.1. Qualité de l'air	27
	1.5.2. Qualité de l'eau	30
1.6.	Émissions de gaz à effet de serre	33

1.1. Territoire

1.1.1. Histoire

1297	8 janvier	François Grimaldi par ruse s'empare du château-fort et occupe le Rocher de Monaco.
1331		Charles ler Grimaldi est le premier Seigneur de Monaco. Son règne sera consacré à donner une véritable indépendance à son territoire.
1612		Honoré II prend le titre de Prince de Monaco.
1641	14 septembre	Traité de Péronne entre Louis XIII et Honoré II. Le Prince de Monaco se voit attribuer le Duché Prairie de Valentinois, le Comté de Carladez, le Marquisat des Baux, la Seigneurie de Saint-Rémy-de-Provence.
1793	14 février	La Principauté de Monaco est unie au territoire de la République Française comme simple commune des Alpes-Maritimes.
1814	30 mai	Le Traité de Paris rétablit les Grimaldi dans tous leurs droits et place la Principauté sous protectorat français.
1861	2 février	Le Prince Charles III abandonne à la France ses droits sur Menton et Roquebrune. La Principauté retrouve alors une totale et durable indépendance.
1865		Accord douanier avec la France. Les territoires français et monégasque, y compris leurs eaux territoriales, forment une union douanière.
1869		Les habitants de la Principauté sont exonérés des contributions foncières, personnelles et immobilières et de l'impôt sur les patentes.
1911	5 janvier	Le Prince Albert 1er promulgue la première Constitution monégasque.
1923	31 mai	Naissance de S.A.S. le Prince Rainier III.
1949	9 mai	Avènement du Prince Rainier III. La Principauté devient le 47ème membre de l'UNESCO.
1958	14 mars	Naissance de S.A.S. le Prince Albert II.
1962	17 décembre	Promulgation d'une nouvelle Constitution monégasque.
1963	18 mai	Six Conventions passées avec la France : fiscale, douanière, de voisinage, sur les pharmacies, sur les assurances, sur les relations postales et téléphoniques.
		Quatre échanges de lettres : réglementation bancaire, transports routiers, urbanisme, eaux territoriales.
1993	28 mai	Admission de la Principauté à l'ONU en qualité de membre permanent.
1997		700 ^{ème} anniversaire de la dynastie des Grimaldi.
2004	5 octobre	Adhésion de la Principauté de Monaco au Conseil de l'Europe.
2005	6 avril	Décès de S.A.S. le Prince Rainier III.
	12 juillet	Avènement de S.A.S. le Prince Albert II.
2006	27 juin	Création de la Fondation Albert II.
2011	18 mars	Décès de la Princesse Antoinette.
	1 ^{er} et 2 juillet	Mariage de S.A.S. le Prince et de Mademoiselle Charlène Wittstock.
2014	10 décembre	Naissance du Prince Jacques et de la Princesse Gabriella.
2017	4 avril	Lancement des Explorations de Monaco au Musée Océanographique de Monaco par S.A.S. le Prince.
2018	25 janvier	40 ^{ème} anniversaire de S.A.S. la Princesse Charlène.
	14 mars	60 ^{ème} anniversaire de S.A.S. le Prince Albert II.
	4 avril	1 ^{er} anniversaire du lancement du livre blanc sur la transition énergétique.
***************************************	25 juillet	Inauguration par S.A.S. le Prince Albert II du 1er caisson de l'Anse du Portier (extension en mer).
2019	22 février	Inauguration du One Monte-Carlo et de la Promenade Princesse Charlène par LL.AA.SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlène, accompagnées de Leurs enfants le Prince Héréditaire Jacques et la Princesse Gabriella.
	20 septembre	S.A.S. le Prince Albert II participe à Monaco à la cérémonie d'ouverture de la 51 eme session plénière du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).
	12 novembre	90 ^{ème} anniversaire de la naissance de la Princesse Grace.
	29 novembre	S.A.S. le Prince Albert II rencontre le Président de la République française Monsieur Emmanuel Macron à l'Élysée.
	2 au 3 décembre	Participation de S.A.S. le Prince Albert II à la COP25 à Madrid, en Espagne.

1.1. Territoire

1.1.1. Histoire

2020	23 et 24 janvier	Participation de S.A.S. le Prince au Forum de Davos.
	17 mars	Allocution de S.A.S. le Prince annonçant le confinement de Monaco.
	27 avril	Allocution de S.A.S. le Prince annonçant le déconfinement de Monaco.
	2 juin	Inauguration de la nouvelle Place du Casino.
	10 juin	Décès de Madame Elizabeth-Ann de Massy.
	17 juin	Funérailles de Madame Elizabeth-Ann de Massy en la Cathédrale de Monaco.
	1 ^{er} septembre	Prestation de serment du nouveau Ministre d'État au Palais princier, S.E. M. Pierre Dartout.
	25 septembre	Monte-Carlo Gala for Planetary Health en présence de LL.AA.SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlène. Le chanteur Sting reçoit de S.A.S. le Prince Albert II le prix spécial de la Fondation Prince Albert II de Monaco, pour son engagement pour la protection de l'environnement.
	9 octobre	Visite de soutien de S.A.S. le Prince aux communes de Roquebillière et de Saint-Martin Vésubie suite au passage de la tempête Alex.
	19 octobre	Lancement des Commémorations du centenaire de la disparition du Prince Albert l ^{er} au Lycée Albert l ^{er} - Hommage à l'écrivain et philosophe Armand Lunel.
***************************************	30 octobre	Allocution de S.A.S. le Prince annonçant les nouvelles mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19.
•	16 novembre	A l'occasion de la Fête Nationale, remise de décoration dans l'Ordre des Grimaldi « Promotion Covid-19 » par LL.AA.SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlène au Centre Hospitalier Princesse Grace pour l'ensemble du personnel hospitalier.
	19 novembre	Remise de décoration dans l'Ordre des Grimaldi « Promotion Covid-19 » par S.A.S. le Prince à la Croix-Rouge monégasque lors de la prise d'armes dans la Cour d'Honneur.
	10 décembre	6ème anniversaire du Prince Héréditaire Jacques et de la Princesse Gabriella.
	16 décembre	Baptême de la vedette maritime « Princesse Gabriella » au Yacht Club de Monaco.
	28 décembre	Visite de S.A.S. le Prince à Breil-Sur-Roya, trois mois après le passage de la tempête Alex, pour témoigner de Son soutien et de Sa solidarité aux populations des vallées sinistrées.

Source : Palais princier

1.1. Territoire

1.1.2. Géographie

3 1			
Superficie	208 hectares	Altitudes	
Musée Océanographique		Place du Palais Point culminant au sol	62,2 mètres
Latitude Longitude	43° 43' 49" 7° 25' 36"	(accès au Patio Palace sur la D6007) Point culminant bâti de la Principauté (Tour Odéon)	164,5 mètres 232,4 mètres
Différence d'heure solaire avec Greenwich Différence d'heure solaire avec Paris	22' 42", 4 20' 21", 6	(ioui odeoii)	232,4 IIIeues

Source : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

Depuis l'Ordonnance Souveraine n° 4.481 du 13 septembre 2013, le territoire de la Principauté est découpé en sept quartiers ordonnancés, précisément délimités et basés sur le plan d'urbanisation auxquels s'ajoutent les deux secteurs réservés de Monaco-Ville et du Ravin Sainte-Dévote régis par l'Ordonnance n° 674 du 3 novembre 1959.



1 140 mètres

Source : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité Unité : hectare

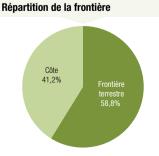
_	
Longueur de la frontière terrestre	5 469 mètres
qui se décompose ainsi : avec la commune de Cap d'Ail avec la commune de la Turbie avec la commune de Beausoleil avec la commune de Roquebune-Cap-Martin	1 341 mètres 390 mètres 3 274 mètres 464 mètres
Longueur de la Côte (extérieur des ports et des plages)	4 856 mètres
Plus grande longueur	3 344 mètres

Source : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

Plus grande largeur

	Superficie (hectares)
Monte-Carlo	43,7
Fontvieille	33,0
La Condamine	29,6
Larvotto	27,5
Jardin Exotique	23,5
Monaco-Ville	19,6
La Rousse	17,7
Les Moneghetti	11,5
Ravin Sainte-Dévote	2,3
Total	208,4

Source : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité



Source : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

1.1. Territoire

1.1.3. Espaces verts

Jardins

Descriptif de la Roseraie Princesse Grace

Surface totale des massifs de rosiers	5 000 m ²
Nombre de variétés de roses	500
Nombre de rosiers	8 000

Descriptif du Jardin Japonais

Surface totale	7 000 m ²
Superficie du bassin	1 100 m ²
Débit de la cascade	6 m ³ / mn
Quantité de pierres naturelles mise en place	1 000 tonnes
Volume de terre végétale mis en œuvre	5 000 m ³

Nombre de jardins accessibles au public

14

Source : Direction de l'Aménagement Urbain

Arbres

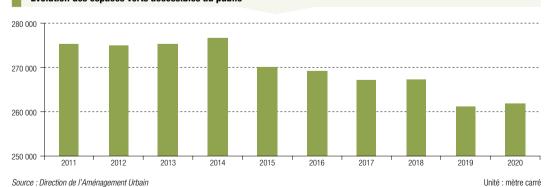
Évolution du nombre d'arbres

_				
	2017	2018	2019	2020
Nombre d'arbres	11 886	12 045	12 333	13 273
Dont patrimoniaux	933	998	998	930

Source : Direction de l'Aménagement Urbain

Espaces verts

Évolution des espaces verts accessibles au public



Espaces verts privés: 169 236 m² (2020)

Surface totale des espaces verts en Principauté : 431 041 m² (2020).

- 14 - Monaco en chiffres - Édition 2021

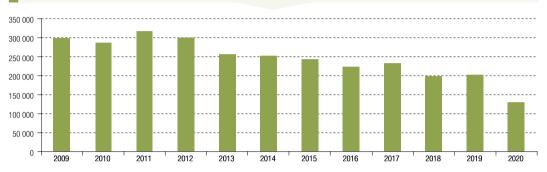
1.1. Territoire

1.1.3. Espaces verts

Pépinière

Une pépinière de 17 000 m², dotée de 11 serres, a été aménagée à Saint-Laurent d'Èze afin d'assurer la production de plantes visant au fleurissement de la Principauté.

Évolution du nombre de plants produits



Source : Direction de l'Aménagement Urbain

Nombro	do nlante	produits selon	lour type

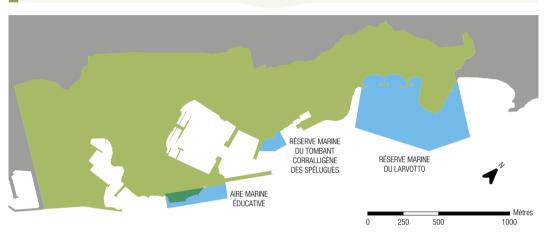
	2017	2018	2019	2020
Vivaces	43039	28 455	22 281	9 747
Plantes de printemps	44368	41 560	46 150	39 510
Plantes d'été	51745	49 718	50 482	41 596
Plantes d'automne	42068	34 676	36 478	0
Plantes d'hiver	49378	41 503	45 325	38 923
Aromatiques et légumes	967	528	768	332
Total	231 565	196 440	201 484	130 108

Source : Direction de l'Aménagement Urbain

1.1. Territoire

1.1.4. Aires marines protégées et éducatives

Localisation des aires marines



Source : Direction de l'Environnement

Aire marine protégée du Larvotto

Date de création : 1975 - à l'initiative de S.A.S. le Prince Rainier III

Superficie: 33,6 hectares Profondeur: 0 à 39 mètres

Description : Les fonds marins de cette aire protégée se composent essentiellement d'un herbier dense de posidonies (Posidonia

oceanica). Cette aire marine protégée comporte également plusieurs récifs artificiels immergés. La partie de l'aire marine protégée du Larvotto abritant l'herbier de posidonies est classée en site Ramsar (zone humide d'importance

internationale).

Aire marine protégée du Tombant des spélugues

Date de création : 1986

Superficie : 1,9 hectare

Profondeur : 0 à 42 mètres

Description : Ce tombant est couvert par des formations coralligènes, associations typiques de faune et de flore fixées sur un substrat

dur. Le site abrite de nombreux habitats et espèces emblématiques de la Méditerranée (corail rouge, éponges, oursins

diadèmes, grandes nacres et plusieurs espèces de poissons nobles, dont les mérous).

Aire marine éducative (AME)

Date de création: 2018

Localisation : La zone s'étend de l'extrémité du Solarium au pied du Musée Océanographique

Description : Cette zone pédagogique a été mise en place lors de la rentrée scolaire de septembre 2018. Elle est le fruit d'un projet

entre l'Association Monégasque de Protection de la Nature et la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. Elle permet aux élèves de devenir acteurs de la gestion participative d'un bien commun et d'œuvrer pour la

protection du milieu marin.

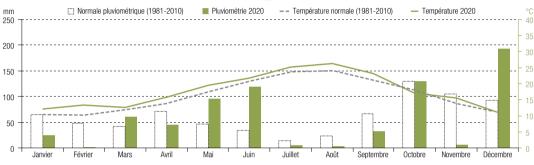
1.2. Climat

1.2.1. Climatologie

Climatogramme (1981-2010)

Ce climatogramme compare les normales climatiques mensuelle 1981-2010, pour les précipitations et les températures, aux données relevées en 2020 par la station météorologique du Jardin Exotique de Monaco.

Climatogramme de la Principauté de Monaco



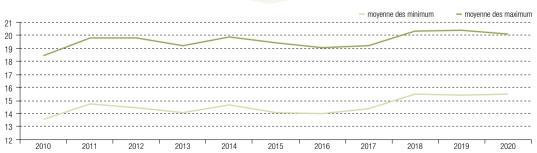
Sources : Direction de l'Environnement, Jardin Exotique

Bilan saisonnier des températures (selon le trimestre)

	2016		2016 2017 2018		3	2019		2020		
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
1er trimestre	8,4	13,2	8,7	13,8	8,6	12,9	9,8	14,7	10,7	14,8
2e trimestre	14,7	20,0	15,6	20,7	16,8	22,0	15,5	21,0	16,4	21,6
3e trimestre	21,0	26,0	20,7	25,7	22,9	28,3	22,8	27,9	22,3	27,6
4e trimestre	11,8	17,0	12,3	16,6	13,8	17,9	13,5	17,9	12,7	16,5
Moyenne	14,0	19,0	14,3	19,2	15,5	20,3	15,4	20,4	15,5	20,1

Source : Direction de l'Environnement Unité : degré Celsius

Évolution des moyennes annuelles des températures



Source : Direction de l'Environnement Unité : degré Celsius

DÉFINITIONS:

Climatogramme: Diagramme ombrothermique où l'échelle de gradation de la pluviométrie est deux fois supérieure à celle des températures, permettant de mettre en évidence les saisons sèches et humides en milieu méditerranéen.

Normales: Les normales climatiques sont constituées des valeurs moyennes de pluviométrie et de température, calculées sur une période continue de 30 ans, à la fin de chaque décennie.

1.2. Climat

1.2.1. Climatologie

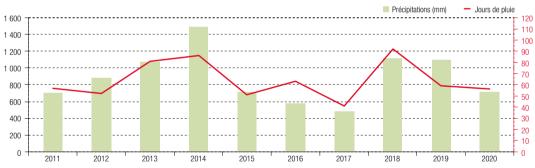
Évolution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluie selon le mois

	2016		2017		2018		2019		2020	
	Précipitations	Nb jours de pluie								
Janvier	28,4	6	11,9	4	77,4	8	21,9	3	24,7	2
Février	103,6	10	63,9	7	53,0	11	93,6	2	1,0	0
Mars	35,0	6	66,4	7	210,8	13	1,3	1	59,7	4
Avril	15,8	4	35,2	5	113,2	7	212,6	9	45,3	5
Mai	53,5	6	42,4	4	70,0	10	22,3	7	95,5	6
Juin	23,2	6	1,8	1	70,0	8	0,4	0	118,3	5
Juillet	5,6	2	0,3	0	48,3	3	24,8	2	5,4	2
Août	9,1	2	0,7	0	16,4	3	1,9	1	3,6	1
Septembre	10,7	2	28,6	1	32,0	3	48,0	3	32,1	4
Octobre	98,9	7	0,2	0	217,0	10	178,0	9	129,7	8
Novembre	167,9	9	97,2	6	119,9	12	334,6	16	6,6	3
Décembre	24,2	3	135,4	6	84,8	4	152,8	6	193,2	16
Total	575,9	63	484,0	41	1 112,8	92	1 092,2	59	715,1	56

Source : Direction de l'Environnement

Unités : millimètre, jour

Évolution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluie



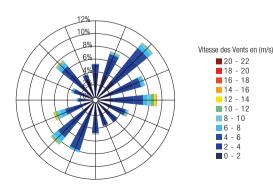
Source : Direction de l'Environnement

Unités: millimètre, jour

Rose des vents 2020

La Rose des vents est élaborée à partir des données horaires de vitesses et de directions du vent, pour la station météorologique du Musée Océanographique. Elle représente la distribution des fréquences des vents en fonction de leur vitesse et de leur provenance.

Source : Direction de l'Environnement



DÉFINITIONS:

Jour de pluie : Est comptée comme jour de pluie toute journée où la hauteur de pluie tombée est supérieure ou égale à un millimètre.

Rose des vents : Elle représente la distribution des fréquences des vents en fonction de leur vitesse et de leur provenance.

1.2. Climat

1.2.2. Ensoleillement, hygrométrie

Hygrométrie

La moyenne annuelle d'humidité relative en Principauté est constante et très légèrement supérieure à 60%. La zone de confort hygrométrique où l'humidité de l'air est comprise entre 40% et 80% est observée durant 299 jours en 2020. C'est pendant la période estivale que sont relevés les taux d'humidité les plus élevés. La topographie en cirque du bassin de Monaco peut expliquer ce phénomène où, en absence de vent, l'air chaud chargé d'humidité provenant de l'évaporation de l'eau de mer est maintenu sur la Principauté.

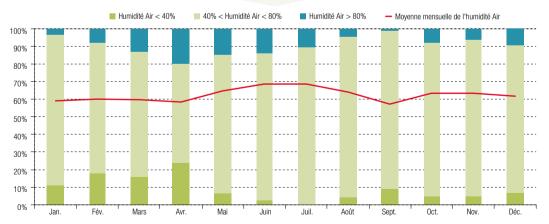
Humidité relative mesurée et taux de confort selon le mois en 2020

	Humidité Air	Nb de jours dont Humidité Air > 80%	Nb de jours dont 40% < Humidité Air < 80%	Nb de jours dont Humidité Air < 40%
Janvier	59,1%	1,1	26,4	3,5
Février	59,9%	2,3	21,5	5,2
Mars	59,7%	4,1	22,0	4,9
Avril	58,4%	5,9	16,9	7,2
Mai	64,8%	4,6	24,4	2,0
Juin	68,6%	4,1	25,2	0,7
Juillet	68,6%	3,3	27,7	0,0
Août	64,0%	1,3	28,4	1,3
Septembre	57,2%	0,3	26,9	2,7
Octobre	63,4%	2,4	27,1	1,6
Novembre	63,4%	1,8	26,7	1,5
Décembre	61,8%	2,9	25,9	2,2
Total	62,4%	34	299	33

Sources : Direction de l'Environnement, Station du Musée Océanographique de Monaco

Unité : jour

Répartition du nombre de jours d'humidité relative de l'air selon le mois en 2020



Sources : Direction de l'Environnement, Station du Musée Océanographique de Monaco

Zone de confort hygrométrique : Elle correspond à une humidité de l'air comprise entre 40% et 80%.

1.2.2. Ensoleillement, hygrométrie

Rayonnement solaire

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin Juillet

Août

Octobre

Décembre

Bilan annuel

Bilan moyen journalier du rayonnement solaire en 2020

Ravonnement solaire Rayonnement solaire horizontal incliné (1) (35° Sud) 1 804 3 369 3 019 4 883 3 572 4 507 5 507 6 171 6 1 4 4 6 096 7 118 6 642 6 895 6 687 6 3 0 3 6 762 Septembre 4 697 5 8 7 6 3 025 4 439 2 140 3 989 Novembre

1 304

1 565

Unité: Wh/m2 - KWh/m2/an (pour le bilan annuel) Sources: Direction de l'Environnement, Station du Musée Océanographique de Monaco

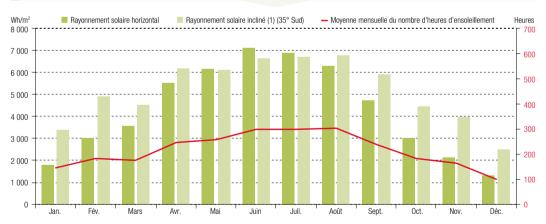
Moyenne mensuelle du nombre d'heures d'ensoleillement en 2020

	2018	2019	2020
Janvier	130	164	146
Février	97	192	184
Mars	185	261	174
Avril	203	194	246
Mai	199	221	258
Juin	242	308	298
Juillet	310	306	298
Août	298	301	303
Septembre	252	242	238
Octobre	174	180	181
Novembre	111	107	164
Décembre	141	140	100
Bilan annuel	2 342	2 616	2 590

Unité : heure

Sources: Direction de l'Environnement, Station du Musée Océanographique de Monaco

Variations mensuelles du rayonnement solaire et de l'ensoleillement en 2020



2 496

1877

Sources : Direction de l'Environnement, Station du Musée Océanographique de Monaco

(1) Une inclinaison à 35° correspond à un optimum annuel pour la production d'épergie photovoltaïque

DÉFINITION:

Rayonnement solaire : Il correspond à l'énergie reçue par unité de surface pendant une période donnée. Cette énergie reçue contribue à la douceur des hivers de la Côte d'Azur et de Monaco. La comptabilisation de cette énergie permet également de déterminer le potentiel de production d'énergies solaires (photovoltaïques et thermiques) par unité de surface.

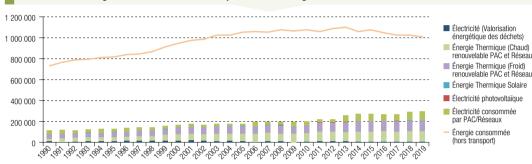
1.3. Énergie

1.3.1. Production d'énergie

Les productions énergétiques du territoire sont estimées grâce à un recensement des installations de production publiques et privées. Ce bilan est basé sur des connaissances et des méthodologies de calcul qui sont susceptibles d'évoluer et d'être améliorées.

La production locale représente en 2019 plus de 20 % de la consommation totale monégasque d'énergie.

Évolution de l'énergie utile consommée et de la production d'énergie locale sur le territoire (1)



Source : Direction de l'Environnement Unité: Mégawatt-heure (MWh)

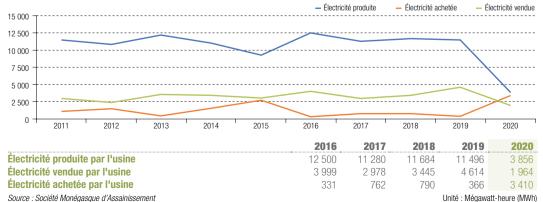
Évolution de la production d'énergie sur le territoire

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Énergie Thermique (Chaud) renouvelable PAC et Réseau	94 690	95 578	94 241	93 275	92 449	94 993
Énergie Thermique (Froid) renouvelable PAC et Réseau	97 175	97 575	99 375	99 588	106 050	108 339
Électricité (Valorisation énergétique des déchets)	11 057	9 263	12 500	11 280	11 684	11 496
Énergie Thermique Solaire	749	760	770	770	770	770
Électricité photovoltaïque	124	124	124	230	284	356
Total	203 796	203 300	207 010	205 142	211 237	215 954

Source : Direction de l'Environnement Unité: Mégawatt-heure (MWh)

Production d'électricité par l'usine d'incinération

Les différences entre les énergies produites et consommées ne peuvent correspondre à celles vendues du fait de l'achat au réseau urbain d'un certain nombre de kilowatt.



Source : Société Monégasque d'Assainissement

(1) Les données sont présentées à N-1.

1.3. Énergie

1.3.1. Production d'énergie

Distribution et consommation d'énergie

Évolution de la distribution d'énergie					
	2016	2017	2018	2019	2020
Population estimée	37 500	38 300	38 300	38 100	38 350
Énergies vendues en millions de kilowatt-heure					
Électricité	521,4	523,9	531,6	527,7	481,0
soit une consommation moyenne par habitant (kilowatt-heure) (1)	13 904	13 679	13 880	13 850	12 543
Gaz	66,2	68,2	68,9	65,1	63,1
Chaud (Fontvieille)	20,6	20,9	21,4	19,5	21,9
Froid (Fontvieille)	34,3	32,8	34,9	31,8	31,2
Nombre d'abonnements					
Électricité	25 784	25 967	25 795	25 829	25 883
soit une consommation moyenne par abonnement (kilowatt-heure)	20 222	20 176	20 609	20 430	18 584
Gaz	2 280	2 195	2 079	1 979	1 891
Chauffage/Climatisation (Fontvieille)	32	33	33	33	34
Puissances maxima appelées en milliers de KW					
Électricité	92,0	90,9	96,2	94,8	82,1
Gaz	22,0	26,8	22,4	19,3	18,0
Sources : Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz, IMSEE					

Évolution de la consommation moyenne en électricité par habitant (1) 16 000 14 000 13 000

Source : Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz

2012

2013

2014

2011

12 000

Unité : kilowatt-heure (KWh)

2019

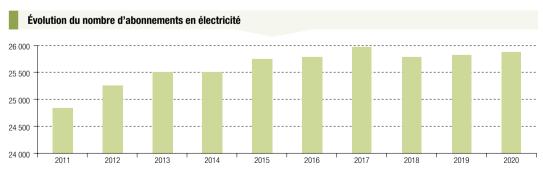
2020

2018

2015

2016

2017



Source : Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz

⁽¹⁾ NB: la consommation moyenne par habitant est le rapport entre l'électricité vendue et la population résidente. Ce calcul ne tient donc pas compte des salariés pendulaires et autres populations de passage sur le territoire (touristes par exemple).

1.3.2. Distribution et consommation d'eau

Évolution du nombre d'abonnements 2016 2017 2018 2019 2020 Nombre d'abonnements 9 441 9 664 9 857 9 9 5 6 10 006 Rappel: Population officielle 37 500 38 300 38 300 38 100 38 350

Sources : Société Monégasque des Eaux, IMSEE

Évolution des canalisations d'eau					
	2016	2017	2018	2019	2020
Adduction	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Distribution	102,4	102,3	103,2	103,5	102,1
Branchements	26,6	26,9	27,1	27,2	24,2

Source : Société Monégasque des Eaux

Évolution de la consommation d'eau Domestique Collective Publique Industrielle 5 000 000 4 500 000 4 000 000 3 500 000 3 000 000 2 500 000 2 000 000 1 500 000 1 000 000 500 000 2016 2017 2018 2019 2020

Source : Société Monégasque des Eaux Unité : mètre cube

Évolution de la consommation d'eau					
	2016	2017	2018	2019	2020
Domestique	2 373 306	2 424 505	2 463 571	2 441 845	2 410 234
Collective	1 148 961	1 128 095	1 076 145	1 191 141	954 448
Publique	848 824	842 619	779 226	803 797	756 982
Industrielle	152 713	163 311	152 938	164 701	165 538
Total	4 523 804	4 558 530	4 471 880	4 601 484	4 287 202

Source : Société Monégasque des Eaux Unité : mètre cube

1.3. Énergie

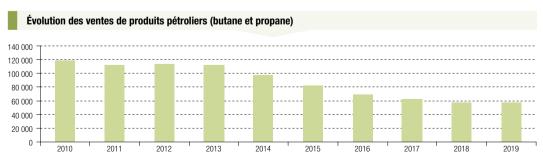
1.3.3. Vente de produits pétroliers

Évolution des ventes de produits pétroliers (1))				
	2015	2016	2017	2018	2019
Produits domestiques		-			
Butane (kilogramme)	18 521	12 181	9 102	7 458	7 128
Propane (kilogramme)	63 450	56 363	52 657	47 624	44 478
Bio-Propane (kilogramme)	0	0	0	2 460	5 714
Fuel domestique (litres)	4 657 056	4 325 156	4 318 327	4 342 383	4 087 734
Carburants navires					
Sans Plomb (litres)	438 000	458 600	502 500	484 000	486 000
Gazole (litres)	9 671 000	7 045 900	4 976 000	4 057 000	3 611 000
Carburants automobiles					
Essence Sans plomb (litres)	1 949 184	2 109 592	2 213 940	3 019 723	5 035 411
Gazole (litres)	3 700 219	4 300 280	4 090 312	3 974 247	3 517 140
Carburants travaux publics					
Gazole non routier (litres)	1 263 752	1 664 940	1 435 151	2 075 698	1 643 465
GTL (litres)					214 180
Carburants héliport					
Kérosène (litres)	1 305 376	1 212 847	1 217 104	1 254 440	1 280 585
Total kilogrammes	81 971	68 544	61 759	57 542	57 320
Total litres	22 984 587	21 117 315	18 753 334	19 207 491	19 661 335

Source : Direction de l'Environnement

Évolution des ventes de produits pétroliers (carburants et fuel domestique) 35 000 000 25 000 000 15 000 000 10 000 000 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

Source : Direction de l'Environnement Unité : litre



Source : Direction de l'Environnement Unité : kilogramme

⁽¹⁾ Données à N-1.

1.4. Traitement des déchets

Évolution des collectes et traitements des résidus urbains et industriels ⁽¹⁾							
	2016	2017	2018	2019	2020		
Collecte S.M.A.	25 377	25 211	24 913	23 904	18 462		
Collecte pneumatique	2 081	1 683	1 840	1 663	1 868		
Apports directs	9 913	8 685	8 842	8 620	7 716		
Collecte La Turbie	1 631	1 495	1 673	1 591	1 524		
C.A.R.F.	12 628	11 638	13 681	13 468	12 069		
Divers	1 614	1 537	1 239	2 487	1 026		
Total des apports	53 244	50 249	52 188	51 733	42 666		
Total à déduire :							
Ferraille + D3E + Batterie	1 062	937	1 049	1 054	830		
Total traité	52 183	49 312	51 139	50 679	41 836		

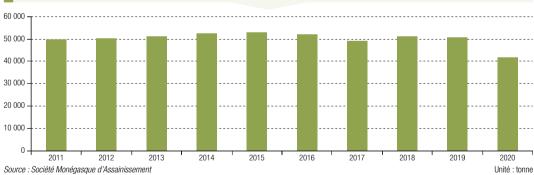
Source : Société Monégasque d'Assainissement

Évolution des indicateurs d'activité de l'usine d'incinération
EVUIULIULI UES ILIUICALEUIS U ACLIVILE UE I USILIE U ILICIIIEIALIULI

	2016	2017	2018	2019	2020
Moyenne annuelle	4	4	4	4	4
Ferraille + D3E + Batterie	1 062	937	1 049	1 054	830
Boues	6 097	4 971	5 353	4 447	2 874
Tonnage global	59 341	55 219	57 541	56 180	45 540
Taux de variation	115,0%	107,0%	111,3%	108,7%	88,3%
Variation annuelle	-+2,6%	-7,0%	4,2%	-2,4%	-17,5%
Production de mâchefers	8 738	8 280	8 595	8 419	7 130

Source : Société Monégasque d'Assainissement Unité : tonne

Évolution du total traité (incinéré)



⁽¹⁾ Données collationnées depuis la mise à feu, en 1981, de la nouvelle usine d'incinération.

DÉFINITIONS:

Collecte S.M.A.: Collecte effectuée par les véhicules de la Société Monégasque d'Assainissement à Monaco et Cap d'Ail depuis octobre 1991.

Collecte pneumatique: Collecte automatique desservant les immeubles du quartier de Fontvieille. Cette collecte n'est pas encore totalement réalisée, ce qui explique les différences importantes constatées dans les volumes.

Apports directs: Déchets commerciaux, industriels et des jardins de la Principauté.

Moyenne annuelle : Il s'agit du tonnage incinéré par heure dans l'année.

Boues : Incinération des boues de la station de traitement des eaux résiduelles depuis 1991.

Taux de variation : Variation du tonnage annuel par rapport à la première année de fonctionnement.

Variation annuelle : Évolution de ce tonnage d'une année sur l'autre.

Production mâchefers: Résidus d'incinération évacués dans une décharge avant commercialisation. Ils représentent 25% du volume traité par l'usine.

CARF : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (regroupement de Beausoleil, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin et de divers déchets en provenance de la France).

D3E: Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Unité : tonne

1.4. Traitement des déchets

Évolution des déchets traités par la S.M.A. 2016 2017 2018 2019 Collecte Monaco 25 377 25 211 24 913 23 904 18 462 Collecte pneumatique 2 081 1 683 1 840 1 663 Particuliers/Entreprises/Services Administratifs (Monaco) 1 540 8 254 8 685 1 652 1 447 CARF et autres déchets (France) 14 669 16 593 17 546 14 619 16 619 Cyclamed (médicaments refusés) 305 125

Source: Société Monégasque d'Assainissement Unité: tonne

6 097

4 971

5 353

4 447

2 874

Unité : tonne

Évolution des déchets générés par l'usine

Boues (UTER)

	2016	2017	2018	2019	2020
Mâchefers	8 738	8 280	8 595	8 419	7 130
REFIOM (cendres volantes)	1 371	1 334	1 300	1 257	1 018
Résidus déferraillage mâchefers	602	762	735	730	0
Boues de lavage de gaz	63	10	32	26	16

Source : Société Monégasque d'Assainissement

Évolution de l'énergie produite et vendue

	2016	2017	2018	2019	2020
Électricité produite par l'usine (kilowatt-heure)	12 500 200	11 280 400	11 683 800	11 496 160	3 856 000
Électricité vendue au réseau SMEG (kilowatt-heure)	3 998 813	2 978 053	3 445 503	4 614 229	1 964 316
Vapeur vendue à la Centrale thermofrigorifique (tonnes)	56 262	55 051	59 424	52 080	52 241

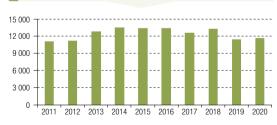
Source : Société Monégasque d'Assainissement

Évolution du temps de fonctionnement des fours

	2016	2017	2018	2019	2020
Chaudière n° 1	5 790	6 823	7 739	5 524	6 860
Chaudière n° 2	0	0	0	0	0
Chaudière n° 3	7 706	5 788	5 546	5 918	4 898
Total	13 496	12 611	13 285	11 442	11 758

Source : Société Monégasque d'Assainissement Unité : nombre d'heures/an

Évolution du nombre d'heures de fonctionnement des fours



2016 2017

2013 2014 2015

Évolution de la vapeur fournie

2012

Source : Société Monégasque d'Assainissement Unité : nombre d'heures/an Source : Société Monégasque d'Assainissement Unité : tonne

Voir en partie 1.3.1. Production d'énergie > Production d'électricité de l'usine d'incinération.

DÉFINITIONS:

CARF : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (regroupement de Beausoleil, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin et de divers déchets en provenance de la Françe).

UTER: Usine de Traitement des Eaux Résiduaires.

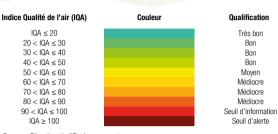
- 26 - Monaco en chiffres - Édition 2021

2019 2020

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.1. Qualité de l'air

Indice de Qualité de l'Air (IQA)



L'Indice de Qualité de l'Air (IQA) est un indice calculé quotidiennement pour estimer la qualité de l'air globale en Principauté afin d'en informer la population. Le calcul se base sur la concentration de trois polluants (NO₂, PM₁₀ et O₃), en s'appuyant sur la modélisation numérique, opérée par AtmoSud, et sur les données recueillies par les stations de mesures de la Qualité de l'air opérées par la Direction de l'Environnement

Source : Direction de l'Environnement

Répartition annuelle des IQA (en nombre de jours)

	≤20	≤30	≤40	≤50		≤70	≤80	≤90	≤100	>100	nc
2020	9	66	117	92	54	16	3	0	0	0	9
2019	3	56	98	94	79	24	7	3	1	0	0

Source : Direction de l'Environnement

Répartition mensuelle des IQA (en nombre de jours) en Principauté de Monaco en 2020 Très bon ≤ 20 ianvier Bon ≤ 30 . février Bon ≤ 40 mars avril Bon ≤ 50 mai Moven < 60 iuin_ Médiocre ≤ 70 juillet Médiocre < 80 août sentembre_ Médiocre ≤ 90 octobre Seuil d'info ≤ 100 novembre [.] ■ Seuil d'alerte >100 décembre Indisponible 10 20 Nhre de jours

Source : Direction de l'Environnement

En 2020, environ 78 % du temps, la qualité de l'air était très bonne à bonne, et 22 % de moyenne à médiocre. Dans 94 % des cas, l'ozone est le polluant majoritairement responsable de l'indice donné.

Aucun dépassement de seuil d'information ni d'alerte n'a été observé en 2020.

Carte du réseau de mesure de la qualité de l'air à Monaco



Source : Direction de l'Environnement

Le réseau de mesure de la qualité de l'air de Monaco est actuellement constitué par 5 stations de mesure des polluants :

- Trois stations représentatives de la pollution due au trafic routier (stations de proximité);
- · Deux stations représentatives de la pollution ambiante urbaine (stations de fond urbaine).

Pour chaque polluant, les graphiques suivants représentent les variations de la concentration moyenne annuelle du polluant concerné.

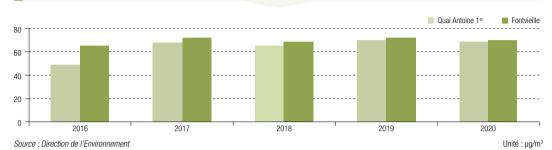
La qualité de l'air est évaluée, pour l'année 2020, par rapport aux critères définis par la Directive Européenne n° 2008/50/CE du 21/05/2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe.

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.1. Qualité de l'air

Pollution photochimique Ozone (0₂)

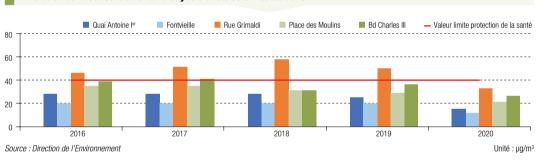




En 2020, il n'a pas été observé de dépassement du seuil d'alerte de 240 μg/m³ sur 3 heures ni de dépassement du seuil d'information de 180 μg/m³ sur 1 heure sur aucune des deux stations de fonds.

Dioxyde d'azote (NO₂)

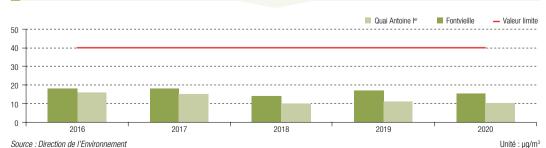
Évolution de la concentration en dioxyde d'azote selon les stations



En raison de la crise sanitaire et du confinement, une baisse importante des concentrations en NO₂ a été observée, en conséquence de la baisse de trafic routier. Aussi, aucune station n'a mesuré de dépassement des seuils sur la valeur limite annuelle fixée à 40 µg/m³. En 2020, 4 dépassements de la valeur limite horaire (200 µg/m³ sur 1 heure) sur la station Quai Antoine 1er sont enregistrés. Le nombre de ces dépassements ne doit pas être supérieur à 18 fois par an, selon la Directive Européenne n°2008/50/CE.

Particules (PM₁₀)

Évolution de la concentration en particules selon les stations de fond



Les concentrations annuelles restent en deçà de la valeur cible pour la protection de la santé fixée par la Directive Européenne à 40 µg/m³. En 2020, aucun dépassement de la moyenne journalière de 50 µg/m³ n'est constaté pour les particules PM, o.

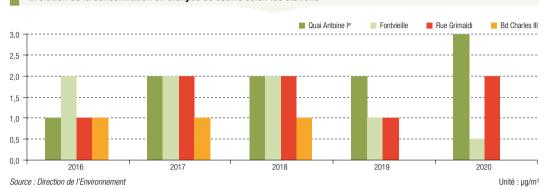
- 28 - Monaco en chiffres - Édition 2021 ▲ retour au sommaire chapitre

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.1. Qualité de l'air

Dioxyde de soufre (SO₂)

Évolution de la concentration en dioxyde de soufre selon les stations

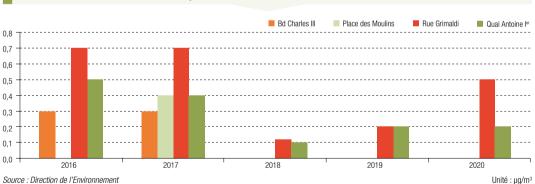


Une baisse des concentrations moyennes en dioxyde de soufre est enregistrée principalement du fait de la diminution de la teneur en soufre des carburants automobiles.

Les valeurs maximales horaires et les moyennes journalières mesurées sur les stations de la Principauté sont inférieures aux valeurs fixées respectivement à 350 µg/m³ et 125 µg/m³ par la Directive Européenne n° 2008/50/CE.

Monoxyde de carbone (CO)

Évolution de la concentration en monoxyde de carbone selon les stations



La constante diminution des concentrations moyennes, depuis 1992, s'explique principalement par la baisse des émissions unitaires de polluants par les véhicules.

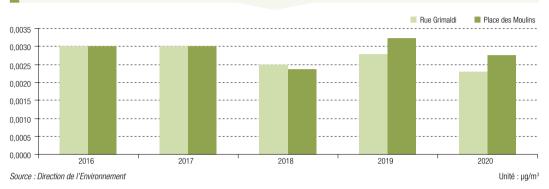
Depuis la mise en place de la surveillance de la qualité de l'air à Monaco, aucun dépassement du seuil de 10 mg/m³ sur 8 heures n'a été observé sur l'ensemble des stations.

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.1. Qualité de l'air

Plomb (Pb)

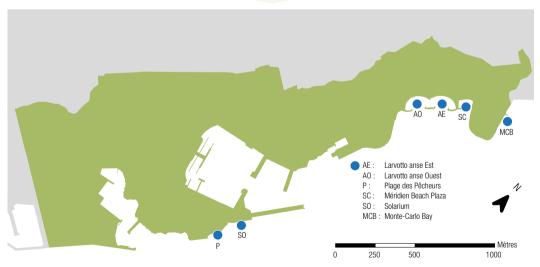
Évolution de la concentration en plomb selon les stations



En 2020, les concentrations moyennes annuelles observées sont très inférieures à la valeur limite de 0,5 μg/m³ fixée par la Directive Européenne n° 2008/50/CE.

1.5.2. Qualité de l'eau

Points de mesure du programme de surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade



Source : Direction de l'Environnement

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.2. Qualité de l'eau

Qualité bactériologique des eaux de baignades (1)

Méthodes utilisées pour les paramètres microbiologiques

- Dénombrement des Coliformes fécaux (Escherichia coli) : méthode normalisée AFNOR sous le n° NFT 90-433 ;
- Dénombrement des Streptocoques fécaux (Entérocoques) : méthode normalisée AFNOR sous le n° NFT 90-432 ;
- Dénombrement des Coliformes totaux : méthode de filtration sur membrane.

Normes utilisées pour les paramètres microbiologiques

	Valeurs guides	Valeurs impératives			
Coliformes totaux/100ml	500	10 000			
Coliformes fécaux ⁽²⁾ /100ml	100	2 000			
Streptocoques fécaux ⁽³⁾ /100ml	100	-			

Source : Direction de l'Environnement

Si les valeurs guides ne sont dépassées pour aucun des paramètres bactériologiques, l'eau de baignade est déclarée de bonne qualité.

Nombre de campagnes de mesures : 18 sessions en 2020 – 91 prélèvements

Durant la saison balnéaire (du 2 juin au 30 septembre inclus) une surveillance hebdomadaire est effectuée pour chaque zone et donne lieu à un rapport de la qualité de l'eau dont les résultats sont affichés sur chacun des sites de baignade. En raison des travaux de réaménagement du site balnéaire du Larvotto, la baignade sur les Anses Est et Ouest de la plage du Larvotto n'a été autorisée que du 4 juillet du 13 septembre. Cette année le nombre de prélèvements maximum diffère entre les sites du fait des conditions particulières engendrées par la situation sanitaire et des travaux engagés sur le site du Larvotto. De plus, la mise en place des récifs artificiels du projet d'urbanisation en mer a également restreint l'accès à la plage du Méridien

Taux de conformité des eaux de baignade

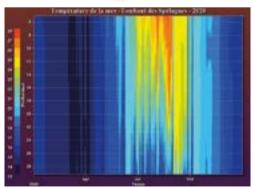
L'ensemble des 91 prélèvements effectués en 2020 ont révélé une eau de bonne qualité.

Les eaux de baignade sont, pour l'ensemble de la saison balnéaire 2020, conformes aux valeurs impératives et guides des paramètres figurant dans le tableau A de l'article A.753-5 du Code de la Mer.

Paramètres physico-chimiques des eaux

Les paramètres physicochimiques sont mesurés au niveau d'une station de référence, située environ à 1,5 km de la côte monégasque, dans la partie centrale de la baie. Les prélèvements sur cette station sont effectués à 3 m de profondeur et à une fréquence mensuelle.

Température du Tombant des Spélugues 2020



Source : Direction de l'Environnement

- (1) Selon les critères utilisés en Principauté de Monaco
- (2) En pratique, seuls sont pris en compte les Escherichia coli.
- (3) En pratique, seuls sont pris en compte les Entérocoques.

DÉFINITIONS

Valeur guide : un dépassement d'une valeur guide entraîne une qualité de l'eau moyenne.

Valeur impérative : un dépassement d'une valeur impérative entraîne une mauvaise qualité de l'eau.

1.5. Qualité de l'air et de l'eau

1.5.2. Qualité de l'eau

Salinité

	Moyenne de 2010-2020	Minimales 2010-2020	Maximales 2010-2020
Salinité moyenne	37,97	36,95	39,12

Source : Direction de l'Environnement

Unité : Practical Salinity Unit

Les baisses de salinité enregistrées sont notamment la conséquence d'épisodes pluvieux importants et montrent également l'influence des apports telluriques (déversoirs d'orage, vallons, fleuves côtiers).

Moyenne mensuelle de la salinité au niveau du site de référence entre 2010 et 2020 (les valeurs disponibles pour 2020 étant représentées par des X)



Source : Direction de l'Environnement

рН

La valeur pluriannuelle moyenne (2010-2020) du pH, mesurée au niveau du site de référence, est de 8,15.

Les variations du pH à la surface des océans sont en partie provoquées par le ${\rm CO_2}$ d'origine atmosphérique. L'augmentation du ${\rm CO_2}$ atmosphérique induit une acidification des océans (diminution progressive du pH). Ainsi, il a été estimé que depuis le XVIII en siècle, le pH des eaux superficielles des océans a diminué de 8,25 à 8,14.

Transparence (Profondeur de Secchi)

Moyenne mensuelle de la transparence au niveau du site de référence entre 2010 et 2020 (les valeurs disponibles pour 2020 étant représentées par des X)



DÉFINITIONS:

Profondeur de Secchi : correspond à la profondeur à laquelle un disque blanc immergé devient invisible à l'œil. Cette méthode sert à évaluer la profondeur de pénétration verticale de lumière dans l'eau.

Practical Salinity Unit: unité de salinité correspond à 1 psu = 1 g de sel (Na+Cl-) par kg d'eau de mer.

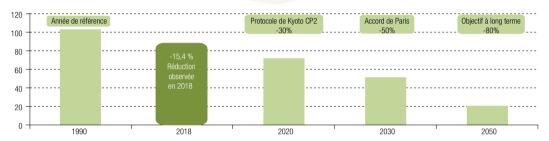
1.6. Émissions de gaz à effet de serre

1.6. Émissions de gaz à effet de serre

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Monaco s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Les objectifs sont une réduction de 30% des émissions à 2020, dans le cadre du Protocole de Kyoto, et une réduction de 50 % des émissions à 2030 dans le cadre de l'Accord de Paris.

Engagement de réduction de gaz à effet de serre



Source : Rapport National d'Inventaire 2020 - Direction de l'Environnement

Unité: millier de tonnes équivalent CO, (ktCO,eq)

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées conformément aux méthodologies adoptées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à n-2 (1). Des améliorations méthodologiques peuvent se traduire par des variations des valeurs sur la série temporelle.

Ce bilan comptabilise les émissions de gaz à effet de serre directes (qui ont lieu sur le territoire).

1990	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (2)
16,6	21,8	22,7	22,5	21,4	22,3	22,3
2,8	1,6	3,7	4,8	4,1	5,9	5,3
35,3	30,5	28,7	27,7	26,7	26,1	24,4
0,9	2,9	2,8	2,4	2,1	2,0	1,8
47,1	28,1	29,9	29,3	31,4	30,8	28,9
102,7	84,9	87,8	86,7	85,8	87,1	82,6
	2,8 35,3 0,9 47,1	2,8 1,6 35,3 30,5 0,9 2,9 47,1 28,1	2,8 1,6 3,7 35,3 30,5 28,7 0,9 2,9 2,8 47,1 28,1 29,9	16,6 21,8 22,7 22,5 2,8 1,6 3,7 4,8 35,3 30,5 28,7 27,7 0,9 2,9 2,8 2,4 47,1 28,1 29,9 29,3	16,6 21,8 22,7 22,5 21,4 2,8 1,6 3,7 4,8 4,1 35,3 30,5 28,7 27,7 26,7 0,9 2,9 2,8 2,4 2,1 47,1 28,1 29,9 29,3 31,4	16,6 21,8 22,7 22,5 21,4 22,3 2,8 1,6 3,7 4,8 4,1 5,9 35,3 30,5 28,7 27,7 26,7 26,1 0,9 2,9 2,8 2,4 2,1 2,0 47,1 28,1 29,9 29,3 31,4 30,8

Source: Rapport National d'Inventaire 2021 - CCNUCC - Direction de l'Environnement

Évolution des émissions de gaz à effet de serre

Unité: millier de tonnes équivalent CO2 (ktCO2eq)



2005 2000

2007 2008

2000

2012

2017

Source: Rapport National d'Inventaire 2021 - CCNUCC - Direction de l'Environnement

Unité: millier de tonnes équivalent CO, (ktCO,eq)

2015 2016 2017

2000

2007 2002 2003

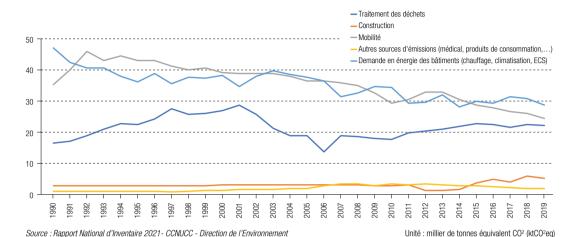
1999

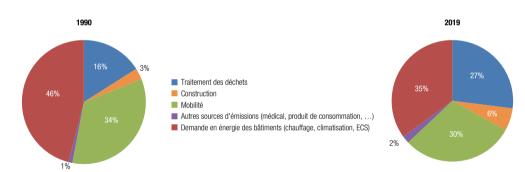
⁽¹⁾ Les méthodologies de calcul sont auditées annuellement et sont susceptibles d'évoluer.

⁽²⁾ Les données sont calculées à N-1

1.6. Émissions de gaz à effet de serre

1.6. Émissions de gaz à effet de serre





Source : Rapport National d'Inventaire 2021 - CCNUCC - Direction de l'Environnement